

2011-09-06 Procès-verbal des délibérations de la séance ordinaire du conseil de Val-Joli, tenue au lieu habituel au 500, route 249 à Val-Joli, le mardi 6 septembre 2011 à 20h00 sous la présidence du maire-suppléant Michel Maurice.

Sont également présents, les membres du conseil, Sylvain Côté, Philippe Verly, Rolland Camiré, Raymond Côté ainsi que la directrice générale et secrétaire-trésorière Lucie Camiré.

Étaient absents le maire Laurent Tremblay et le conseiller Jean Gagné.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le maire-suppléant ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous les membres du conseil et à toutes les personnes présentes.

2. RÉGULARITÉ CONVOCATION ET CONSTAT DE QUORUM

La régularité de la convocation et le quorum du conseil ayant été constatés, l'assemblée est déclarée régulièrement ouverte.

2011-09-110 3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Attendu que chacun des membres du conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu à haute voix par la directrice générale;

Il est proposé par le conseiller S. Côté
Appuyé par le conseiller Verly

Que l'ordre du jour proposé aux membres soit adopté en laissant ouvert l'item Varia.

Proposition adoptée

2011-09-111 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL D'AOÛT 2011

Attendu que tous et chacun des membres de ce conseil ont déclaré avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal du 1^{er} août 2011;

Il est proposé par le conseiller Camiré
Appuyé par le conseiller R. Côté

D'adopter le procès-verbal du 1^{er} août 2011 tel que reçu.

Proposition adoptée

5. 1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTION

Aucune question

6. CORRESPONDANCE

2011-09-112 6.1 CLUB DE MOTONEIGE HARFANG DE L'ESTRIE

Attendu que le Club de Motoneiges Harfang de l'Estrie Inc adresse une lettre en date du 31 juillet 2011 demandant le renouvellement des attestations de conformité pour les traverses de motoneiges sur les routes municipales;

Il est proposé par le conseiller Camiré
Appuyé par le conseiller Verly

D'autoriser les traverses du Club de Motoneiges Harfang de l'Estrie Inc. telles que demandées dans la lettre du 31 juillet 2011. Un plan de localisation des traverses devra toujours être fourni à cet effet avec la lettre de demande. D'aviser le Club Harfang de l'Estrie Inc. qu'ils devront par la présente s'engager à faire les réparations requises s'il y a des bris aux accotements suite au passage des motoneiges.

Proposition adoptée

2011-09-113 6.3 JEUX D'ÉTÉ DU CANADA 2013 À SHERBROOKE – DEMANDE D'AUTORISATION DE PASSAGE D'UNE COMPÉTITION DE VÉLO

Attendu que le conseil a reçu une demande d'autorisation de passage d'une compétition de vélo des Jeux d'été du Canada qui se tiendra à Sherbrooke en 2013;

Attendu qu'il s'agit d'une compétition du "contre-la-montre" de cyclisme et que le territoire visé permettrait d'emprunter une partie du Rang 12, soit des limites avec Sherbrooke jusqu'au chemin d'accès du poste des Cantons;

Attendu que le conseil a étudié la demande avec toute l'attention requise;

Il est proposé par le conseiller S. Côté
Appuyé par le conseiller R. Côté

De ne pas autoriser le passage d'une compétition de vélo qui se tiendra dans le cadre des jeux d'été du Canada 2013 à Sherbrooke à cause de la forte densité de circulation de véhicules lourds qui se rendent à l'usine Domtar. Également, pour la sécurité des cyclistes nous croyons que ce chemin est trop achalandé par les automobilistes qui l'utilisent pour se rendre au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke et qu'à cette période de l'année, il y a beaucoup de véhicules de ferme qui y circulent.

Proposition adoptée

2011-09-114 DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Il est proposé par le conseiller S. Côté

De déposer aux archives la correspondance qui a fait l'objet d'une résolution.

Proposition adoptée

2011-09-115 7. ACCEPTATION DES DÉPENSES ET COMPTES À PAYER

Attendu que la directrice générale et secrétaire-trésorière a remis une copie de la liste des comptes à payer à chaque membre du conseil;

Il est proposé par le conseiller Camiré
Appuyé par le conseiller S. Côté

Que les comptes à payer et les chèques émis selon la liste transmise à chaque membre du conseil soient acceptés et\ou payés à savoir :

SALAIRES

Les chèques salaires pour la période du 1^{er} au 31 août 2011 représentent un total de 11 126,61\$.

COMPTES PAYÉS ENTRE LE 2 AOÛT ET LE 5 SEPTEMBRE

Chèques émis (du 2 août 2011 au 5 septembre 2011)

Sommaire par No déboursés

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N° fourn.	Nom	Description	Montant
Poste Banque: 54-112-00-000							
201100099 (I)	2599		2011-08-31	41	MRC LE VAL-SAINT-FRANÇOIS		33 077,86 \$
201100384	2884		2011-08-02	182	RECUPERATION MAILLE INC		85,45 \$
201100385 (I)	2885		2011-08-03	932	CARDINAL MARIO		20,00 \$
201100386	2886		2011-08-03	924	L'HERAULT SERGE ET		261,66 \$
201100387	2887		2011-08-03	900	POITRAS CEDRIC		146,59 \$
201100389	2889		2011-08-03	934	RAYMOND PIERRE-FRANCOIS		136,80 \$
201100390	2890		2011-08-03	935	ROULX JOEL		416,75 \$
201100392	2892		2011-08-03	725	LOISIRS VAL-JOLI		1 495,24 \$
201100393	2891		2011-08-05	28	HYDRO-QUEBEC		589,70 \$
201100394	2894		2011-08-08	937	ST-PIERRE NICOLE		20,00 \$
201100395	2895		2011-08-08	894	PITNEY BOWES		51,09 \$
201100398	2898		2011-08-09	78	SINTRA INC		221 125,66 \$
201100399	2899		2011-08-12	5	BELL MOBILITE CELLULAIRE		145,53 \$
201100400	2900		2011-08-12	781	COOPTEL		12,48 \$
201100401	2901		2011-08-12	28	HYDRO-QUEBEC		115,01 \$
201100402	2902		2011-08-15	45	PRAXAIR INC		89,31 \$
201100404 (I)	2904		2011-08-17	940	JOLIN ROSAIRE		303,50 \$
201100405	2905		2011-08-17	941	LEROUX CARMEN		94,66 \$
201100406	2906		2011-08-18	723	AXION		68,30 \$
201100407			2011-08-22	890	PEREIRA WILSON		27,60 \$
201100408 (I)	2908		2011-08-24	850	LEMAY MARIE-JOSÉE		143,00 \$
201100409 (I)	2909		2011-08-31	745	FIDUCIE DESJARDINS		648,64 \$
201100412 (I)	2912		2011-08-25	4	Bell Canada		160,37 \$
Total des chèques émis avec le poste 54-112-00-000							259 235,20 \$
Total des chèques							259 235,20 \$

Liste des chèques annulés pour la période demandée

N° chèque	Date	N° fourn.	Nom	S/Source I/Inverse	Montant chèque
201100388	2011-08-03	933	COTNOIR LILY	S	11,96 \$
201100391	2011-08-03	933	COTNOIR LILY	I	11,96 \$
201100396	2011-08-08	78	SINTRA INC	S	204 313,24 \$
201100397	2011-08-08	78	SINTRA INC	I	204 313,24 \$

COMPTES À PAYER EN DATE DU 6 SEPTEMBRE 2011

Chèques émis (du 6 septembre 2011 au 6 septembre 2011)

Sommaire par No déboursés

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N° fourn.	Nom	Description	Montant
Poste Banque: 54-112-00-000							
201100410 (I)	2910		2011-09-06	67	MINISTRE DU REVENU		3 549,51 \$
201100411 (I)	2911		2011-09-06	68	RECEVEUR GENERAL		1 500,93 \$
201100413 (I)	2913		2011-09-06	7	CAMIRÉ LUCIE		68,13 \$
201100414 (I)	2914		2011-09-06	14	COOP DES CANTONS		286,12 \$
201100415 (I)	2915		2011-09-06	28	HYDRO-QUEBEC		589,70 \$
201100416 (I)	2916		2011-09-06	35	Location Windsor		66,75 \$
201100417 (I)	2917		2011-09-06	60	PIECES D'AUTO BILODEAU INC.		51,31 \$
201100418 (I)	2918		2011-09-06	62	VILLE DE WINDSOR		5 095,00 \$
201100419 (I)	2919		2011-09-06	66	QUINCAILLERIE WINDSOR INC.		213,20 \$
201100420 (I)	2920		2011-09-06	74	MINISTRE DES FINANCES		264,00 \$
201100421 (I)	2921		2011-09-06	75	AGRI-SERVICES ST-LAURENT		2,85 \$
201100422 (I)	2922		2011-09-06	321	J.U. HOULE LTEE		233,54 \$
201100423 (I)	2923		2011-09-06	338	SERVICE EXTINCTEURS		229,57 \$
201100424 (I)	2924		2011-09-06	353	RESSORT DEZIEL INC		142,46 \$
201100425 (I)	2925		2011-09-06	409	CHERBOURG		62,52 \$
201100426 (I)	2926		2011-09-06	427	LES ÉQUIPEMENTS LAGUË LTÉE		93,54 \$
201100427 (I)	2927		2011-09-06	494	VISA DESJARDINS		94,85 \$
201100428 (I)	2928		2011-09-06	612	LOISELLE SERGE		50,00 \$
201100429 (I)	2929		2011-09-06	638	FONDS D'INFORMATION		12,00 \$
201100430 (I)	2930		2011-09-06	645	LES CONSTRUCTIONS MAURICE		1 867,23 \$
201100431 (I)	2931		2011-09-06	652	CQ WINDSOR # 6892		46,24 \$
201100432 (I)	2932		2011-09-06	678	SANI ESTRIE INC		3 889,02 \$
201100433 (I)	2933		2011-09-06	687	R.B. INSPECTION (1995) INC.		388,77 \$
201100434 (I)	2934		2011-09-06	737	SUPERIEUR BUREAUTIQUE 2003		98,19 \$
201100435 (I)	2935		2011-09-06	768	G.G. LAROCHE EXCAVATION		1 808,85 \$
201100436 (I)	2936		2011-09-06	784	LAVE-AUTO DEPAN'EXPRESS		571,97 \$
201100437 (I)	2937		2011-09-06	798	SERVICE AUROTECH		368,83 \$
201100438 (I)	2938		2011-09-06	841	GENIVAR INC		2 652,17 \$
201100439 (I)	2939		2011-09-06	843	9207-1547 QUEBEC INC.		1 515,20 \$
201100440 (I)	2940		2011-09-06	850	LEMAY MARIE-JOSÉE		730,00 \$
201100441 (I)	2941		2011-09-06	890	PEREIRA WILSON		36,44 \$
201100442 (I)	2942		2011-09-06	892	TREMBLAY LAURENT		90,00 \$
201100443 (I)	2943		2011-09-06	894	PITNEY BOWES		51,09 \$
201100444 (I)	2944		2011-09-06	896	LES ENTREPRISES YVON		1 065,20 \$
201100445 (I)	2945		2011-09-06	904	LAURENTIDE RE/SOURCES INC		53,12 \$
201100446 (I)	2946		2011-09-06	925	RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES		2 566,20 \$
201100447 (I)	2947		2011-09-06	929	9246-2720 QUEBEC INC		183,41 \$
201100448 (I)	2948		2011-09-06	938	CENTRE DU TAPIS WINDSOR INC		4,56 \$
201100449 (I)	2949		2011-09-06	942	FONDS D'INFO SUR LE TERRITOIRE		10,06 \$
Total des chèques							30 602,53 \$

Proposition adoptée

2011-09-116 8. AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT 2011-6, RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE LA MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI

Avis de motion est donné par le conseiller Camiré que lors d'une séance subséquente, les membres du conseil adopteront le règlement 2011-6 intitulé Règlement général de la Municipalité de Val-Joli. Tous les membres du conseil ont reçu copie dudit règlement, il y aura donc exemption de lecture lors de son adoption.

Proposition adoptée

2011-09-117 9. CPTAQ - DEMANDE DE LÉONARD MAHEUX - AUTORISATION POUR UN LOTISSEMENT, ALIÉNATION ET UTILISATION AUTRE QU'AGRICOLE POUR LE LOT 3 678 204

Attendu que Monsieur Léonard Maheux est propriétaire du lot 3 678 204 du cadastre du Québec, Municipalité de Val-Joli;

Attendu que le demandeur a adressé une demande de lotissement à la Municipalité de Val-Joli pour lotir, vendre et utiliser à des fins autres qu'agricole une partie du lot 3 678 204 et que cette demande a été acceptée par notre inspecteur en bâtiment en avril 2011;

Attendu que lors de la demande du permis de lotissement, l'inspecteur n'a pas constaté qu'il y avait une différence entre la profondeur du terrain autorisé par l'îlot VJ21 et la profondeur du terrain demandé pour le lotissement;

Attendu que le lotissement est maintenant accepté par le cadastre du Québec sous le numéro 4 817 704 et que la municipalité désire régulariser la situation en demandant d'agrandir l'usage non agricole de cette partie de terrain afin d'y inclure la moitié du garage et le puits qui ne faisait pas partie intégrante de l'îlot VJ21;

Attendu que le projet est conforme à la réglementation municipale;

Attendu que l'autorisation de la CPTAQ est nécessaire au demandeur afin de se conformer aux normes;

Il est proposé par le conseiller Verly
Appuyé par le conseiller S. Côté

Que le conseil de la municipalité de Val-Joli appuie et recommande la présente demande d'autorisation de Monsieur Léonard Maheux auprès de la CPTAQ et ce, pour les motifs ci-après exposés :

- La partie du terrain visé ne supporte pas d'activité agricole actuellement et il ne possède pas les dimensions pour y inclure la totalité du bâtiment accessoire et le puits pour la résidence déjà implanté;
- le projet n'empêchera pas les entreprises agricoles voisines de s'étendre puisque les constructions sont déjà existantes à l'intérieur de l'îlot déstructuré VJ21 et qu'aucune utilisation autre qu'agricole n'est prévue ailleurs qu'à cet endroit;
- Le projet est conforme à la réglementation municipale;
- La partie de la demande concernant l'utilisation à des fins autre qu'agricole est conforme à l'esprit de la décision numéro 360623 de la CPTAQ.

Proposition adoptée

2011-09-118 10. SOUMISSION POUR DÉNEIGEMENT 2011-2012

Attendu que la Municipalité de Val-Joli a fait des demandes de soumission auprès d'entrepreneur pour le déneigement de certains chemins ou rues de la municipalité pour l'hiver 2011-2012;

Attendu que les soumissions ont été ouvertes le 6 septembre à 14 heures;

Il est proposé par le conseiller S. Côté
Appuyé par le conseiller Verly

D'octroyer les contrats pour l'entretien d'hiver 2011-2012 de certains chemins ou rues de la municipalité tels que décrits ci-après :

Virée réservoir d'eau du Chemin Goshen à Excavation et Remorquage Marcotte pour un montant de 500\$ plus taxes.

Une partie du chemin Laplante (à partir du haut de la côte jusqu'au bout du chemin) et ce, sans sablage pour un montant de 760\$ plus taxes.

Une partie des rues St-Amant et Bellevue (environ 1300 pi) pour un montant de 2000\$ plus taxes, le chemin Jandron au complet (,3 km) pour 2000\$ plus taxes à Les Entreprises André Garant.

Pour ce qui est du nouveau développement et des rues St-Antoine, Rouillard et Patrice, la municipalité procédera elle-même à l'entretien de ces rues.

Le maire est par la présente autorisé à signer les contrats pour les rues, chemins ci-haut mentionnées.

Proposition adoptée

11. VARIA

Aucun point

12. 2^e PÉRIODE DE QUESTION

Gilles Perron, discussion sur :

- ◆ État du réseau routier suite aux fortes pluies
- ◆ Contrat de l'enfouissement des matières résiduelles en 2013
- ◆ Jeux du Canada 2013 – précisions sur la compétition de vélo

2011-09-119 13. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Camiré

De lever cette séance à 20h25. La prochaine séance ordinaire se tiendra le lundi 3 octobre 2011.

Proposition adoptée

Michel Maurice
Maire-suppléant

Lucie Camiré
directrice générale et
secrétaire-trésorière

RENONCIATION À LA SIGNATURE DE CHACUNE DES RÉSOLUTIONS

Je, Michel Maurice, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Michel Maurice, maire-suppléant